



TOURAINES - VAL DE LOIRE

Rapport d'activité

Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement Touraine Val de Loire

Engagé par nature !



2024

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine - Val de Loire

9 rue Gutenberg, 37420 AVOINE

www.coievaldeloire.org

SOMMAIRE

Rapport moral	3
Nos missions	5
Eduquer et sensibiliser à l'environnement	6
Accompagner le territoire vers la transition écologique	11
Faire participer la population, sensibiliser par l'action	24
Orientations 2025	27
Vie de l'association Etre adhérent du CPIE Vie statutaire	31
Nos moyens L'équipe salariée du CPIE Nos principaux partenaires	34
Le CPIE dans son réseau Notre budget	37

Rapport moral

Après plusieurs années de réflexion, cette année 2024 a vu la réalisation de notre nouveau projet associatif 2024-2029. Ce projet a été co-construit avec les salariés et les bénévoles du CPIE. Le service médiation du CPIE a organisé à cet effet plusieurs séquences de réflexion partagée et de travail en commun. Ces séances, nécessaires à la mise en forme du projet, ont vu une participation importante de l'équipe salariée ainsi que des bénévoles de l'association.

Le Projet associatif donne les grandes lignes pour préfigurer l'avenir de l'association ; il reste évidemment adaptable si de nouveaux sujets importants devaient émerger.

La posture adoptée a pour objet de concilier le savoir, la transmission, l'écoute, la compréhension et la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Elle découle de 3 axes de valeurs : Le respect du vivant, la citoyenneté et la justice sociale, le souci de l'objectivité et de la rigueur scientifique.

Notre feuille de route concentre ses efforts sur des thématiques fortes telles que, la préservation de la biodiversité, l'équilibre des écosystèmes et la préservation de la ressource en eau, la réduction et la meilleure gestion de nos déchets mais également la lutte contre les différents types de pollution et la lutte contre le changement climatique. L'accompagnement de notre territoire vers une alimentation plus durable reste également un enjeu important.

Pour cela l'équipe salariée et de bénévoles se sont mobilisés tout au long de l'année pour répondre aux demandes, anticiper les mutations à venir et gérer au quotidien tous les défis auxquels nous sommes confrontés. La vie associative reste riche avec le rucher, le réseau bénévole naturaliste et les chantiers participatifs. J'espère qu'à travers ces quelques lignes, la variété de nos activités mais aussi la convivialité qui règne au sein de l'association vous donneront envie de nous rejoindre pour apporter des expériences complémentaires ou approfondir celles existantes.

Les activités sont restées intenses cette année 2024, en particulier du côté de la Régie Rurale du CPIE. De nouvelles conventions et des nouveaux chantiers ont permis de pérenniser les emplois et de recruter un emploi temporaire. Le compostage collectif en partenariat avec le SMICTOM prend de l'importance dans un contexte où la gestion des déchets devient de plus en plus prégnante. Le pôle étude a également assuré un grand nombre de missions dont des Atlas de Biodiversité Communal pour les collectivités mais également des études préalables à des chantiers. Le développement de projets par le pôle médiation permet de compléter l'offre que nous proposons aux collectivités ainsi qu'à nos différents publics.

L'engagement se fait dans la durée et les graines que nous semons participent à l'évolution des mentalités et à l'appropriation des valeurs que nous défendons et que nous transmettons.

Les finances sont restées saines avec un excédent, permettant ainsi d'abonder le fonds de réserve.

Le souhait du déplacement de nos locaux vers Chinon, en particulier pour nous permettre de recevoir du public et des groupes scolaires, reste pour nous un objectif. L'étude par un cabinet d'architecte a été effectuée mais malheureusement pour cette année, la communauté de communes Chinon Vienne et Loire nous a fait part d'un décalage dû à des raisons financières dans un cadre budgétaire restreint. Nous suivrons donc avec attention l'évolution de ce dossier.

Pour conclure ce rapport moral et élargir le débat, n'oublions pas que la planète peut très bien se passer des êtres humains mais pas l'inverse. Alors en attendant d'aller sur d'autres terres inconnues ou inexplorées, il est de notre devoir de prendre soin de notre TERRE.

Valérie Bouchaud-Violleau,
Présidente du CPIE Touraine Val de Loire.

NOS MISSIONS



TOURAINES - VAL DE LOIRE

Les objectifs de l'association

Les activités de l'association s'articulent autour de trois grands objectifs :

- Œuvrer pour un développement du territoire où humains et nature puissent trouver leur place dans une dynamique de vie durable. A ce titre, **il se positionne comme acteur de la transition environnementale de son territoire.**
- Contribuer par ses activités, à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine local.
- Œuvrer pour l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'environnement des publics enfants et adultes, sans exclure aucune catégorie de population.

L'organisation

Pour mener ses différentes missions, l'association dispose d'une équipe salariée et professionnalisée d'une quinzaine de personnes. **Celle-ci est organisée en deux pôles : un pôle environnement, développement durable et un pôle Médiation, éducation, sensibilisation, formation.**

Une synergie est recherchée entre les diverses activités développées par l'association (pédagogie, étude, chantier). La complémentarité entre les différents corps de métiers est une richesse qu'il convient de valoriser notamment par la mutualisation des compétences et des savoirs faire au sein de la structure.

Des missions

Pôle Environnement,
Développement durable

Pôle Médiation - Sensibilisation

- Animation territoriale
- Etudes environnementales
- Restauration et gestion des milieux naturels
- Education et sensibilisation des jeunes publics dans et hors temps scolaire
- Sensibilisation des habitants du territoire
- Animation du débat citoyen
- Formation du public adulte
- Accompagnement de démarches environnementales



Eduquer et
sensibiliser à
l'environnement

Le jeune public

Le CPIE travaille auprès des enfants et des adolescents au sein des établissements scolaires et durant leurs temps de loisirs.

Notre démarche répond à plusieurs objectifs complémentaires et étroitement liés :

- La création et l'entretien d'un lien sensible, affectif, avec la nature,
- Une connaissance par l'enfant de son environnement proche,
- Le développement d'une conscience de l'existence d'enjeux environnementaux
- La réflexion sur ses pratiques et l'expérimentation d'actions

Les scolaires en quelques chiffres

447 ANIMATIONS

3 364 ELEVES CONCERNES

Les projets pédagogiques scolaires

Chaque année, l'équipe pédagogique intervient auprès d'élèves de tous les niveaux, des classes de maternelle au lycée. Les projets auprès des établissements scolaires de la communauté de Communes Chinon Vienne et Loire sont nombreux mais nous intervenons plus largement à l'échelle du département, en fonction des demandes des enseignants et des partenariats de l'association. Nous allons également en Anjou, sur le territoire du Parc Naturel Régional.

Des partenariats importants

Activité historique de l'association, l'éducation à l'environnement bénéficie de nombreux

soutiens ; Le CPIE est partenaire de différentes institutions et collectivités.

Elle bénéficie de différents types d'agrèments :

- Agrément de l'Académie d'Orléans-Tours en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Agrément « Jeunesse – Education populaire » de l'Education Nationale
- Référentiel régional de qualité jeune public de l'éducation à l'environnement en région Centre – Val de Loire

Le soutien de longue date de certains partenaires perdure (DREAL, Conseil Régional Centre Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre et Loire, Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire, Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine).

Des partenariats plus récents se structurent (Communauté de communes Loches Sud Touraine via l'Union Régionale des CPIE), tandis que de nouveaux se développent : une convention triennale a été signée avec **le Syndicat de Rivières Val de Vienne**.

Ces partenariats permettent aux établissements scolaires une prise en charge complète ou partielle de nos coûts d'intervention. Ils participent également à la visibilité du CPIE auprès des équipes éducatives.



Un travail en réseau

Le CPIE est investi dans différents réseaux, et notamment ceux dédiés à l'éducation à l'environnement :

- Le Graine Centre – Val de Loire (Réseau régional pour l'éducation à l'environnement), qui organise notamment un programme de formations courtes, porte des projets (autour de l'école du dehors cette année), qui œuvrent largement à la reconnaissance et à la défense de l'EEDD en région.
- Le CPIE anime des formations, des journées d'échange de pratiques, participe à des projets. En 2024, des temps d'échanges de pratique et formation sur l'école du dehors ont eu lieu auprès d'enseignants engagés ou souhaitant s'engager dans cette démarche.



- Le REE37 (commission départementale du Graine en Indre et Loire)
- L'Union Régionale des CPIE a été le cadre d'un travail collectif autour de la création d'un outil pédagogique : une clé de détermination des petites bêtes de l'eau.
- Le PNR Loire Anjou Touraine : outre la participation du CPIE au programme éducatif du parc, 2024 a été l'occasion de proposer aux enseignants du territoire un temps d'échanges de pratiques autour de l'école du dehors.

Une refonte des projets

Initié en 2022, le travail de révision des projets pédagogiques destinés aux écoles a été poursuivi et achevé en 2024.

Nourrir ses sens (cycle 1), A vos fourneaux (cycle 2)

Les projets pédagogiques autour du thème de l'alimentation ont été renforcés cette année. Ces projets étaient jusqu'à présent tournés à destination des cycles 3 autour de l'axe du gaspillage alimentaire.

Nous avons souhaité élargir la proposition aux cycles 1 et 2 en incluant des visites de fermes. En effet, il nous a paru essentiel que les élèves comprennent d'où viennent leurs aliments et par quelles étapes ils passent avant d'arriver dans leur assiette.

Ainsi, 3 interventions ont été proposées aux cycles 1 et 2 :

- Alimentation dans tous les sens / Papilles en éveil

- Visite de ferme

- Cuisine anti gaspi

Pour les cycles 3, le nombre de séances proposées est passé de 4 à 5 en rajoutant la visite de ferme.

Ainsi, en 2024, 2 classes de cycle 1 et 1 classe de cycle 2 ont pu participer à ces nouveaux projets en visitant les fermes Le Vazereau et Le Joyeux Laboureur. Pour l'année scolaire 2024-2025, 17 classes se sont lancées dans ces projets.



Des projets ou animations avaient été créés il y a longtemps, transformés et adaptés au fur et à mesure de l'évolution de la constitution de l'équipe, des demandes... Cette relecture des plus anciens projets a permis aux éducateur-rices et animateur-rices d'échanger autour de leurs pratiques.

Des ajustements ont été réalisés sur des animations plus récemment créées après une phase de premiers tests auprès des enfants.

Enfin, l'offre d'animations a été enrichie pour certains niveaux.

Différents formats d'intervention

Le CPIE intervient auprès des classes à travers des projets comportant souvent autour de 3 séances. La durée de ces projets à tendance à augmenter ces dernières années. Beaucoup sont proposés « **clés en main** » aux équipes éducatives : les thématiques, objectifs pédagogiques, activités, nombre de séances... sont définis par le CPIE. La communication renforcée en 2023 a été poursuivie à la rentrée 2024 autour des **projets « sur mesure »** : le CPIE souhaite que des projets puissent s'inscrire davantage dans les projets de classe ou d'établissement.

Des projets sont également proposés à des groupes d'élèves plutôt qu'à des classes. Un nombre important d'interventions sont ainsi réalisées auprès des **éco-délégué-es** dans les collèges et dans les lycées. Enfin, les **accompagnements d'enseignant-es** se développent. Il s'agit surtout d'un travail pour celles et ceux qui pratiquent l'école du dehors.

Autour de sujets variés

Les animations pédagogiques scolaires abordent différentes thématiques :

- L'eau et les zones humides
- Le vivant, les milieux naturels et la biodiversité
- Le climat et l'énergie
- L'alimentation durable
- Le patrimoine local

Les projets pour les loisirs

Si, comme chaque année, le CPIE a effectué quelques animations ponctuelles, ses interventions ont surtout eu lieu au cours de l'été, lors de **mini-camps auprès des centres de loisirs**. Ces derniers viennent sur le Chinonais avec des groupes de 12 à une vingtaine d'enfants. Ils sont hébergés en camping, à Candes St Martin, Chouzé sur Loire ou Chinon.

Les animateur-rices nature interviennent à la demi-journée, à la journée et au cours de veillées.

L'année 2024 a également été consacrée à la **poursuite de la réflexion sur le projet éducatif** même destiné aux enfants en situation de loisirs.

Notre volonté est de :

- Permettre aux enfants d'être force de proposition pour leurs découvertes et expérimentations,
- Proposer une approche globale de l'environnement, alliant approches sensibles et citoyennes,
- Impliquer davantage les encadrants – accompagnateurs (équipes d'animation des centres de loisirs) dans les animations.

Les loisirs en quelques chiffres

16 ANIMATIONS

69 ENFANTS

Trois séjours existent à ce jour :

Enfant des bois

4 jours et 3 nuits de vie en forêt : y manger, y dormir, y jouer... Les « enfants des bois » aménageront leur espace de séjour et l'agrémenteront au fil du camp. Les premières activités proposées leur permettront une appropriation progressive des lieux. Le reste du séjour se déroulera selon leurs découvertes, leurs questions, leurs envies...

Esprit trappeur

Les enfants vont mener l'enquête et partir à la découverte de la forêt ou des bords de la rivière, et notamment des animaux qui les peuplent. De recherche d'empreintes des plus grands animaux à la traque des plus petits qui se cachent sous la mousse ou les branches mortes... Ils chercheront,

traqueront les indices et traces laissées par la faune sauvage.

Et pour profiter de tout ce temps en nature, quelques bricolages seront nécessaires : construire des affûts, utiliser un couteau, fabriquer un sifflet en sureau, faire son fusain pour dessiner, créer de petits objets en vannerie...

Créatif par nature

La couleur des nymphéas, l'odeur du chèvrefeuille, le vol d'un oiseau, le bourdonnement d'une abeille, le chant des oiseaux. La nature est une source d'inspiration sans fin pour l'art. Les apprentis artistes partiront à la recherche des couleurs, des textures, des odeurs, des goûts, au fil des paysages.

Les enfants vont expérimenter un ensemble de techniques qu'ils pourront s'appropriier, associer, et réutiliser seuls ensuite.

Sensibiliser le grand public



Un programme de sorties nature et d'ateliers



Le CPIE propose chaque année un ensemble de sorties nature et d'ateliers autour de l'environnement.

Au programme en 2024 : conférences, ateliers et sortie pour comprendre et agir autour du changement climatique, sorties sur les sites naturels du Chinonais (puys du chinonais, marais de Taligny...), sorties à la découverte de la faune nocturne, cuisine sauvage mais aussi participation à des actions environnementales (chantier de restauration ou d'entretien de sites, création de nichoirs), expérimentation de pratiques éco-responsables (café bricol, ma maison plus saine...)

32 dates ont été proposées. 396 personnes y ont participé, soit plus de 15 participants en moyenne sur les 26 dates réalisées.

Sortie en bateau, la fin d'une histoire au CPIE

Suite à l'arrêt de la navigation du bateau du CPIE en 2023, en 2024, la Martinienne II, le bateau des Mariniers de Chouzé sur Loire, a accueilli 420 passager-ères à leur bord, au cours de 58 balades animées par le CPIE en partenariat avec France Naturelle. Ce partenariat s'est terminé en 2024, clôturant ainsi les balades bateau pour le CPIE.



Accompagner le territoire

Vers une transition
écologique et
environnementale

Prévention et gestion des déchets

Compostage collectif

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. La participation du CPIE au dispositif de prévention et de gestion de proximité des biodéchets se traduit à travers un partenariat avec le SMICTOM du Chinonais, initié depuis 2014.



Dans ce cadre, le CPIE assure l'étude de faisabilité, l'installation et le suivi d'un réseau de sites de compostage partagé. Constitué de 36 sites début 2024, le réseau est passé à 63 sites avec l'installation de 27 nouveaux points de compostage. Ces installations ont été réalisées afin de répondre aux besoins des habitants ne pouvant opter pour le compostage individuel faute d'espace. Ces points de compostage partagés, équipés de grands composteurs constituent pour eux un exutoire pour leurs déchets de table et de cuisine.

Le suivi du dispositif comprend une visite technique mensuelle sur chaque site, un réapprovisionnement du brun « broyat » et un conseil aux utilisateurs suivant les besoins.

Cette action prendra encore de l'ampleur en 2025 avec l'objectif de 70 nouveaux points à installer.

En 2024, 105 jours de travail ont été consacrés à cette action.

Pollution plastique

Le plastique est omniprésent dans nos vies et pourtant c'est un véritable fléau pour l'environnement. Des tonnes de déchets plastiques se retrouvent chaque année dans les cours d'eau et dans les océans où ils se fragmentent lentement en micro puis en nanoplastiques. La diversité des déchets et leur omniprésence en mer conduit à des impacts importants sur de nombreux écosystèmes. Les déchets de grande taille contribuent au transport d'espèces sur de longues distances, y compris d'espèces invasives. D'autres macrodéchets peuvent être ingérés par la faune marine et les oiseaux et causer des étranglements. Malgré ses nombreux impacts négatifs, le plastique poursuit son essor et sa production suit une courbe exponentielle (50 millions de tonnes par an en 1976, 350 millions en 2017).

Pour toutes ces raisons, le CPIE continue à développer la sensibilisation et l'accompagnement autour du thème de la pollution plastique et des enjeux de réduction. En 2024, le CPIE a animé 3 réunions publiques qui présentaient les résultats de la campagne de prélèvements dans les cours d'eau du Chinonais à la recherche des microplastiques. Tous les prélèvements analysés contenaient des microplastiques.



Plus tard dans l'année, des ateliers d'accompagnement visant à réduire sa consommation de plastique ont été proposés à un groupe d'habitants du Chinonais. Ces temps ont été l'occasion d'échanger des astuces pour réduire les emballages au quotidien.

En parallèle, le CPIE a accompagné la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans la construction d'un projet partenarial de lutte contre la pollution par les macroplastiques dans le Thouet. Ce projet prévoit l'installation de filets de rétention sur 3 exutoires de réseaux d'eau pluviale, l'analyse des déchets captés, la mise en place d'actions permettant de réduire leur présence dans les réseaux et des actions de sensibilisation.

Développement d'une alimentation saine et durable

La restauration collective

Pour une alimentation plus durable en restauration collective, les lois Egalim et Climat et résilience imposent aux restaurants collectifs de s'engager pour un approvisionnement de meilleure qualité, le développement des sources de protéines végétales, une meilleure information des convives, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction de l'utilisation du plastique.



Face à ces nouvelles obligations, certains chefs de cuisine ne disposent pas des ressources nécessaires pour amorcer des changements de pratiques ou n'adhèrent pas aux changements qui leurs sont demandés. Afin de répondre à cette problématique, le CPIE a initié un projet en 2023 en partenariat avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Celui-ci s'articule autour de 3 objectifs : Faire prendre conscience des enjeux environnementaux et sanitaires liés à l'alimentation, accompagner les acteurs de la restauration collective dans une démarche de progrès, favoriser les échanges, la mutualisation d'expériences et la mise en réseau des professionnels.

Après la phase de diagnostic et de constat menée en 2023, l'année 2024 a été consacrée à la réflexion autour des solutions à mettre en œuvre. Pour cela, plusieurs temps ont été organisés sous forme d'ateliers : réflexion autour des causes d'un approvisionnement ne répondant pas aux exigences de la loi Egalim et travail autour des solutions, réflexion autour des causes du gaspillage alimentaire et travail autour des solutions, définition des actions prioritaires par collège.

Durant le dernier trimestre, ces ateliers ont été complétés par différents temps en fonction des besoins des chefs et des gestionnaires : visite de ferme en agriculture biologique et locale, découverte de la plateforme Manger Bio CVL, réflexion autour des actions de sensibilisation à mettre en place dans les collèges... En parallèle, les chefs ont également été formés par le Département sur la préparation de menus végétariens sains et équilibrés.

Au final, ces deux années d'accompagnement ont permis de faire évoluer les idées reçues négatives concernant les repas végétariens ou l'agriculture biologique, de lever des freins notamment financiers, de favoriser les échanges entre professionnels et d'amorcer des changements de pratiques.

Ateliers alimentation

En 2024, le CPIE a continué à proposer des ateliers sur l'alimentation durable et de qualité. Pour cette année, nous avons décidé de proposer ces ateliers au public en situation de précarité. Ainsi ont été menés, 4 ateliers à destination des jeunes accompagnés par la Mission Locale, 2 ateliers auprès d'Entraide et Solidarité, 2 ateliers auprès du CLAAC. L'ensemble de ces ateliers ont permis de sensibiliser 70 personnes aux enjeux de l'alimentation durable et de qualité.



Sensibiliser autour de la santé environnementale

Les perturbateurs endocriniens et autres polluants environnementaux

Dans le cadre d'un projet porté par l'URCPIE, le CPIE Touraine-Val de Loire a poursuivi son projet de sensibilisation autour des polluants environnementaux dont l'enjeu consiste à réduire l'exposition pendant la grossesse et après la naissance du bébé.

Le CPIE a accompagné deux crèches de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire dans la réduction des sources d'exposition des enfants : la crèche du Véron (Avoine) et la crèche Jacques Prévert (Chinon). Après un diagnostic réalisé dans chaque crèche en juin, le CPIE a travaillé avec les équipes sur l'élaboration collective d'un plan d'actions et la mise en œuvre de changements. On peut citer par exemple l'abandon de certains produits d'hygiène problématiques ou le tri dans les produits de loisirs créatifs.

Le CPIE a également animé un atelier à destination des élus et agents en partenariat avec l'association Reseco afin de faire connaître les moyens d'intégrer les questions de santé environnementale dans les achats publics. Enfin, le CPIE est intervenu lors d'un webinar sur ce sujet, organisé par l'URCPIE CVL.



Animation d'ateliers ponctuels

Le CPIE a animé 4 ateliers de sensibilisation :

- pour la crèche « Coccinelle » de L'Île-Bouchard,
- pour les élèves du parcours « service à la personne » de la MFR de Bourgueil,
- lors du Village Santé organisé par la CPAM d'Indre-et-Loire à Tours,
- et au nouvel espace Parents de Joué-lès-Tours.

Soutien à la parentalité et à l'accompagnement de la petite enfance

Le CPIE a poursuivi en 2024 ses actions autour de la parentalité et de la petite enfance. Les actions de formation auprès des professionnels de la petite enfance se sont poursuivies et de nouvelles actions à destination des parents ont été proposées.

Petits pas dans la nature

Le projet « Petits pas dans la nature » à destination des parents et de leurs jeunes enfants a été proposé aux familles vivant sur la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. 8 sorties ont ainsi été réalisées sur le thème de la (re)connexion à la nature et de l'alimentation durable. 4 sorties à destination des enfants et de leurs parents ont été proposées afin de découvrir différents sites du territoire et différentes approches. Puis, 4 temps plus théorique ont été réalisés entre adultes uniquement afin d'aborder la thématique de façon plus théorique, de donner les clefs et les ressources pour aller plus loin. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Claac du Véron.

Ce projet sera de nouveau proposé en 2025.

Formation des professionnels de la petite enfance

Avec l'Union Régionale des CPIE, le CPIE a développé un programme de formation autour de l'éveil à la nature et à l'alimentation des plus jeunes en toute sérénité. Ce programme a débuté en 2023 et a été renouvelé en 2024. Ainsi, 4 modules de formation sur la reconnexion à la nature et l'alimentation durable alliant mise en pratique et apports théoriques, a été réalisé avec deux structures : Le Relai Petite Enfance de Richelieu, permettant ainsi à 6 assistantes maternelles de se former à cette thématique.

Le multi accueil Caramel de Richelieu permettant à 6 professionnelles de la petite enfance d'obtenir des clefs pour poursuivre leurs projets nature.

Ces modules de formation se sont clôturés par un temps commun ouvert aux professionnelles et à l'ensemble des familles accueillies afin de fédérer l'ensemble des parties prenantes au projet.

Sensibiliser aux enjeux de l'eau

L'objectif du CPIE est de contribuer à l'émergence d'une dynamique locale, favorable à la prise en compte des milieux aquatiques, de l'eau et des problématiques qui y sont liées.

En 2024, le CPIE a réalisé **19 interventions** ayant pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'eau (fonctionnement et restauration des cours d'eau et zones humides, pollution et biodiversité associée etc.).

Plusieurs approches sont mises en place avec différents partenaires pour permettre d'attirer l'attention d'un plus grand nombre de participants comme des sorties immersives ou des balades bateau, des animations ou ateliers ludiques ou encore des chantiers bénévoles.

Ces sorties ont permis de toucher près de 200 personnes en face à face.





Il a également initié l'accompagnement de Parçay-sur-Vienne et de son école mais aussi de la crèche « Jardin de la cigogne » à Tours. Le CPIE ouvre en effet son accompagnement à des structures d'accueil de la petite enfance et devrait également lancer prochainement un accompagnement sur une 2^{ème} crèche du département.

Du diagnostic à l'appropriation de la cour réaménagée, les projets sont organisés sur deux années scolaires et s'étalent sur 3 années calendaires.

Le CPIE a souhaité que la démarche soit axée autour d'un important travail de concertation des différents acteurs impliqués dans la vie de l'école : équipe enseignante, AESH, cantinières, agents d'entretien des espaces extérieurs et intérieurs, élus, parents, élèves.

Notre rôle consiste à :

- Réaliser le diagnostic initial de la cour,
- Animer la démarche de concertation,
- Sensibiliser les élèves et les adultes,
- Apporter un conseil technique sur la gestion de l'eau, les essences à planter, l'accueil de la biodiversité...
- Soutenir la recherche de financements,
- Et accompagner la prise en main de la nouvelle cour.

Un partenariat avec l'ADAC (Agence Départemental d'Aide aux Collectivités) et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine a été initié. Leurs compétences techniques en paysagisme viennent compléter celles du CPIE.

Contribuer à la préservation de la biodiversité



Le CPIE apporte son expertise scientifique et technique aux collectivités et acteurs du territoire dans une démarche globale d'amélioration de la connaissance de la biodiversité. L'année 2024 a été riche en actions menées, dont voici quelques exemples.

Atlas de la Biodiversité communale, ça continue !

Depuis 2011, le CPIE Touraine Val de Loire a accompagné plusieurs dizaines de communes en Touraine sur la mise en place d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC). Après avoir vu le travail réalisé sur la communauté de communes du Val d'Amboise (coréalisé avec d'autres associations du département), primé dans le cadre des Trophées des Atlas de Biodiversité, le CPIE continue d'accompagner des collectivités. Il a débuté des ABC sur les communes de Saché, Cheillé et Villaines-les-Rochers en janvier 2024, cette démarche va s'étaler sur deux années.



Les inventaires ont permis de recenser environ 300 espèces par communes, permettant l'émergence des premiers enjeux de conservation. Cependant, les cumuls importants de précipitations de 2024 ont limité l'activité des insectes et nous ont contraint à décaler des inventaires à 2025.

Durant les ABC, une liste d'espèces faunistiques et floristiques est établie, un ensemble de cartographie est édité (enjeux sur la commune, trame verte et bleue, zone à préserver, etc.), des fiches espèces sont rédigées et des préconisations de gestion ou des actions à mettre en œuvre sont communiquées à la collectivité pour que celle-ci puisse s'emparer des sujets de biodiversité qui lui sont propres.

L'ABC, c'est aussi l'occasion de réaliser des animations scolaires avec les classes des communes, de sensibiliser les habitants, de former et informer les équipes élues et les services techniques. Ainsi, ces projets sont transversaux au sein du CPIE, mêlant les compétences du pôle étude et du pôle médiation. Les actions pédagogiques et de sensibilisation viennent se nourrir des résultats des inventaires naturalistes.

Dans ce cadre, plusieurs animations avec les écoles ont été mises en place, et le CPIE a contribué à des manifestations locales ou mis en place des animations pour le grand public portant sur la biodiversité. Fin 2024, un ABC a été lancé avec la commune d'Artannes-sur-Indre, sa mise en œuvre débutera en 2025.

Mise en place d'une opération de restauration des pelouses sèches



Grâce au soutien des Fonds Verts, le CPIE a pu initier une opération visant à préserver le patrimoine naturel que constituent les pelouses sèches. Ce sont essentiellement des parcelles privées qui sont concernées par ce programme.

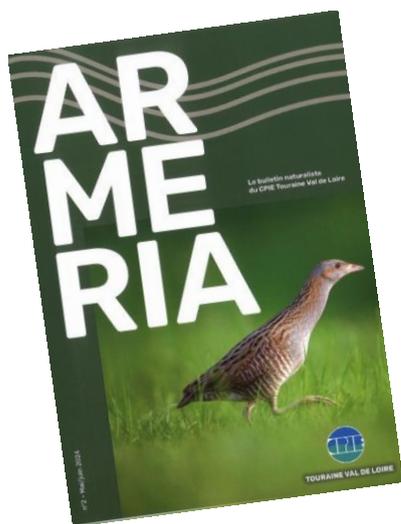
Des prospections concernant la flore, les rhopalocères (papillons de jour) et les orthoptères (criquets et sauterelles) ont été menées entre avril et septembre sur les différents sites retenus. Plusieurs espèces patrimoniales, parfois protégées et rares ont ainsi pu être observées. Suite à cela, un plan de gestion adapté à chaque site a été élaboré en concertation avec les propriétaires et la Régie Rurale du CPIE. Les opérations de gestions visent à restaurer ces sites de pelouses qui se « referment » entraînant une disparition des habitats favorables aux espèces patrimoniales, comme l'Azuré du Serpolet, ou la Céphalanthère rouge (illustrée ci-contre). Des travaux ont été initiés dès l'automne 2024.

Réalisation d'inventaires sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental procède chroniquement à des campagnes d'inventaires sur la flore patrimoniale et sur les espèces indicatrices au cœur de ces Espaces Naturels Sensibles. Pour ce faire, suite à un marché public, le CPIE, épaulé par des associations tourangelles, s'est positionné pour réaliser les suivis. Ainsi, le Domaine de Candé (Monts), le Val de Choisille (Fondettes, Saint Cyr sur Loire, La Membrolle sur Choisille), le coteau de la Rebuffière (Rilly sur Vienne) et l'île de la Métairie (La Ville aux Dames) ont été minutieusement sillonnés. Ces prospections ont permis de mettre en avant la richesse et la diversité des ENS, et la multitude d'espèces et d'habitats qu'il est possible d'observer en Touraine. Ce travail se poursuit en 2024 sur quatre ENS supplémentaires. Dans ce cadre, une nouvelle espèce encore jamais observée sur le coteau de la Rebuffière a été découverte.



Bulletin naturaliste *Armeria* n°2



Le CPIE travaille depuis plusieurs décennies à une meilleure connaissance de la biodiversité.

Au fil du temps, notre association a eu l'occasion de travailler sur la totalité des sites naturels du Chinonais ainsi que sur grand nombre de sites en Indre et Loire. Les données recueillies sont considérables et chaque année qui passe vient compléter cette connaissance par de nouvelles découvertes.

Le CPIE utilise ces données pour éclairer la prise de décision des élus dans les processus de développement local ainsi que dans les démarches de préservation de la biodiversité.

L'objectif est de les partager plus largement avec le public et les acteurs du territoire. Pour ce faire, il a été décidé d'éditer un bulletin naturaliste chaque année. Celui-ci présente une synthèse de certains travaux menés par notre équipe dans l'année ou durant les quelques années précédentes. Faune, flore et milieux naturels sont abordés au fil d'articles qui se veulent accessibles à un large public sans pour autant simplifier leur contenu scientifique. Suite à la sortie du premier numéro en 2023, l'équipe du pôle étude a travaillé sur le n°2 qui est sorti au mois de mai 2024 (disponible en ligne sur notre site internet).

Et aussi...

D'autres missions d'inventaires et de suivis sont réalisées en 2024. Toutes ne peuvent pas être citées ici, mais nous pouvons citer entre autre les suivis sur la roselière de la RNR/ENS du marais de Taligny, un diagnostic de la biodiversité sur le domaine viticole de Beauséjour, des inventaires pour différents syndicats de cours d'eau dans la perspective d'une bonne prise en compte de la biodiversité sur et autour des cours d'eau, la mise en place d'un protocole national de suivi des reptiles dans le Chinonais étendu, la recherche du rare et discret Lézard des souches dans le Bourgueillois, des suivis réalisés sur des Espaces Naturels Sensibles locaux, etc.

Tous ces travaux d'inventaires contribuent à la connaissance locale des enjeux de biodiversité et les données recueillies sont transmises pour être capitalisées dans les bases de données officielles.

Restaurer les milieux Naturels et les paysages

Le dispositif « Régie rurale de l'environnement » du CPIE, constitue un **outil au service des acteurs locaux qui souhaitent agir concrètement sur l'environnement et sur la biodiversité**. Le rôle de cette équipe est de promouvoir l'émergence de nouvelles pratiques de gestion patrimoniale et durable et d'initier des projets en faveur des milieux naturels et des paysages. La régie rurale peut par ailleurs conseiller les porteurs de projets sur les objectifs et les stratégies à adopter afin de définir précisément la nature des travaux à envisager, les techniques à mettre en œuvre et les financements à mobiliser.

Préserver les cœurs de biodiversité

Le CPIE assure des chantiers d'entretien et de restauration pour différents maîtres d'ouvrages, tels que le Conseil Départemental, le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire et la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Les sites naturels concernés constituent des cœurs de biodiversité où les enjeux de conservation sont forts. Ces sites sont emblématiques du Chinonais : Pelouses de Bertignolles, Pelouses des puits du Chinonais, Lande du camp des Romains...



Travaux de fauche exportatrice de layons à Damiers de la succise



La Régie Rurale est intervenue au Center Parcs « le bois aux Daims » situé à Morton dans le Département de la Vienne. Les travaux réalisés consistent à faucher des layons forestiers où l'on trouve la Succise des prés (*Succisa pratensis*), plante hôte du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia aurinia*).

Le Damier de la Succise est un papillon diurne en forte régression dans la moitié nord de la France, où l'habitat disponible favorable est de plus en plus morcelé.

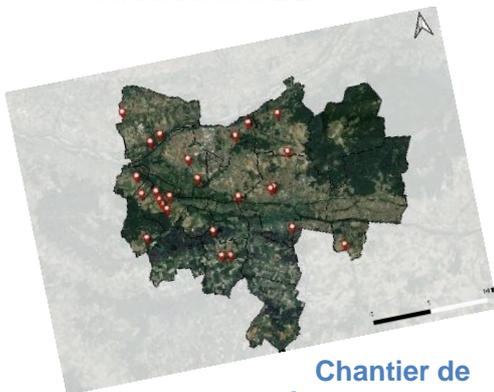
Les travaux de fauche réalisés par l'équipe de Régie Rurale (8 hectares), se situent sur des layons situés majoritairement en lisière de forêt. Elle est réalisée à 15 centimètres de hauteur en fin d'hiver pour préserver les cocons des chenilles du papillon, situés au niveau du sol.

L'objectif est d'éviter la fermeture du milieu par la strate arbustive et conserver la plante hôte du papillon. Les produits de coupe sont ratissés et ramassés pour ne pas enrichir le sol, la Succise des prés étant une espèce caractéristique des prairies à sol pauvre en éléments nutritifs.

Replantons pour la biodiversité !

Le CPIE et la communauté de communes Chinon Vienne et Loire poursuivent leur partenariat pour un programme de plantation d'arbres et de haies en milieu rural sur trois ans : « Replantons pour la biodiversité ». Cette dernière année du programme a encore fait émerger de nouveaux projets, avec **4657 mètres de haies et 358 arbres isolés plantés**. Initialement, les objectifs étaient de 1500 mètres de haies et 500 arbres isolés plantés par an.

Le programme connaît toujours un succès important et sera renouvelé pour trois nouvelles années en 2025.



Chantier de pose de clôtures sur les Puits du Chinonais

La Régie rurale a réalisé, pour le compte du Conseil Départemental d'Indre et Loire, un chantier de pose de clôtures à moutons sur le site des Puits du Chinonais. Le chantier a consisté à réaliser 2200 mètres de clôture sur 3 îlots. Ces pelouses, gérées par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire, seront entretenues par pâturage.



Des travaux de plantation réalisés par la Régie Rurale

En 2024 la Régie rurale a effectué des travaux de plantation de haies en partenariat avec le Syndicat de Rivières Val de Vienne.

Une première plantation de haie a été réalisée sur la commune de Maulay (86) dans le cadre de la restauration d'une zone humide. (250 plants)

D'autres chantiers de plantation ont eu lieu sur les communes d'Orches, Neuil sous Faye, Pussigny, Ports sur Vienne, Sainte Maure de Touraine. Au total, ce sont 380 arbres et arbustes qui ont été plantés sur ces communes par le CPIE en 2024.



Entretien des pelouses sèches des puits du Chinonais

Le CPIE gère désormais l'ensemble du site Natura 2000 des puits du Chinonais. Ce site naturel emblématique de la Touraine appartient en grande partie au Département d'Indre et Loire, à la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et au Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire. Ces structures ont confié au CPIE l'entretien de ce site caractérisé par la présence d'habitats naturels remarquables de pelouses sèches abritant une flore d'affinité méditerranéenne comportant bon nombre d'espèces rares. La Régie rurale y a effectué cet automne d'importants travaux de fauche, de débroussaillage et de lutte contre les espèces végétales envahissantes sur plusieurs dizaines d'hectares.



A group of people are gathered outdoors in a grassy field. Some are sitting on hay bales, while others are standing. Many of the people have their hands raised in the air, suggesting an interactive activity or a game. The background shows a cloudy sky and some trees. A white van is partially visible on the right side of the image.

Faire participer la population

Sensibiliser par l'action

Animer un rucher associatif

Le CPIE a initié depuis 2013 un projet transversal autour de l'abeille et des enjeux de biodiversité qui y sont liés. Le Rucher associatif du CPIE, gère quelques dizaines de ruches qui constituent le support à un programme d'apprentissage destiné aux apiculteurs amateurs. Des actions de sensibilisation sur l'importance de préserver les insectes pollinisateurs sont également réalisées auprès du grand public et des enfants des écoles du chinonais chaque année.



La saison apicole 2024 s'est révélée difficile, marquée par la disparition de nombreuses colonies d'abeilles du fait de conditions météo défavorables et d'une forte prédation par le frelon asiatique. La production de miel, témoin de la bonne santé des ruchers a baissé de façon importante. L'équipe de bénévoles très impliquée qui gère le rucher est restée malgré cela très motivée et a proposé aux néophytes souhaitant découvrir l'apiculture ainsi qu'aux apiculteurs débutants de bénéficier d'un appui et d'un encadrement tout le long de l'année, sous la forme de séances d'apprentissage théoriques (présentations et vidéos) et pratiques (préparation, entretien des ruches, du matériel et des ruchers). Celles-ci permettent aux participants d'intervenir concrètement sur les ruches, conseils à la clef. Ils peuvent ainsi mieux connaître le comportement de l'abeille, se familiariser avec les principales tâches à accomplir.

Le rucher associatif regroupe actuellement 32 adhérents, apiculteurs débutants ou plus expérimentés. Il a récolté moitié moins de miel qu'en 2023 (une centaine de Kg) et est passé de 21 à 15 colonies.

Il a également participé au printemps des jardins à Chinon, ainsi qu'à des animations auprès de classes d'école primaire. Nouveauté pour 2025, le rucher va expérimenter l'élevage de reines.



Animer un réseau de bénévoles naturalistes

Depuis sa création en 2017, le réseau de bénévoles permet de réunir des naturalistes, qu'ils soient débutants ou experts, souhaitant œuvrer pour la connaissance de la biodiversité en Touraine. Les animations proposées permettent aux bénévoles de développer, partager ou transmettre leurs compétences naturalistes. En 2024, plusieurs sorties ont été réalisées, avec un accent mis sur la formation à la botanique, avec la détermination des principales familles, explicitation du vocabulaire botanique, sorties sur le terrain et prospection d'espèces cibles.



Impliquer par les sciences participatives

En 2024, le CPIE a animé l'action « Un animateur nature dans mon jardin ! ». Cette action permet d'aborder la question de la biodiversité au jardin à travers des inventaires partagés et des conseils aux propriétaires. Par ailleurs, l'association continue de proposer des inventaires naturalistes participatifs. L'objectif est de mettre à jour l'état de connaissance d'une espèce sur un territoire donné. L'intérêt est d'impliquer des naturalistes amateurs comme professionnels pour la réalisation d'inventaires concertés sur une large échelle. En 2024, les prospections collectives ont porté sur la Scille d'automne essentiellement.



Agir..., les chantiers bénévoles

Le CPIE propose aux habitants du Chinonais de s'impliquer concrètement dans la préservation et la restauration de milieux naturels. Chaque année, plusieurs chantiers bénévoles sont ainsi organisés et encadrés par l'équipe de la Régie rurale. En 2024, quatre chantiers ont été réalisés sur des sites à grande valeur écologique (Marais des Rouches à Avoine et Huismes, camp des Romains à Cinais et Puits du Chinonais à Chinon). En 2024, 38 personnes ont participé à ces chantiers.





Orientations 2025

Œuvrer pour une transition écologique du territoire

- Accélérer et fédérer habitants, collectivités, associations et autres acteurs locaux en organisant un projet autour de la transition, en partenariat avec la communauté de communes et le parc naturel régional.
- Développer une alimentation plus durable : en accompagnant des établissements de restauration collective, en sensibilisant les scolaires et le grand public.
- Œuvrer pour la réduction des déchets en amplifiant notre action sur le compostage collectif, en menant des actions sur la réduction de la pollution plastique.
- Poursuivre notre démarche de conseil aux particuliers et aux collectivités pour accompagner l'adaptation au changement climatique, sensibiliser à la végétalisation des centre bourgs
- Poursuivre notre travail de sensibilisation sur les enjeux liés à la ressource en eau.
- Sensibiliser et accompagner les collectivités sur la thématique de la pollution lumineuse et des trames noires.
- Informer les collectivités sur les leviers d'actions possibles pour des lieux d'accueil des populations sensibles (enfants, femmes enceintes) plus sains et durables.

Contribuer à la sensibilisation sur les enjeux santé et environnement

- Poursuivre nos actions de sensibilisation de la population à la pollution de l'air intérieur.
- Sensibiliser les professionnelles de la petite enfance et les jeunes parents aux risques liés aux perturbateurs endocriniens.
- Sensibiliser la population autour de la pollution des eaux par les micro-plastiques.

Lutter contre l'effondrement de la biodiversité

- Participer à la préservation des cœurs de biodiversité de notre territoire (animation des sites Natura 2000, inventaires d'espèces et d'habitats. Contribuer à mettre en œuvre des plans de gestion d'ENS locaux, mise en œuvre de travaux de restauration et de gestion par la Régie Rurale.
- Poursuivre notre travail sur la restauration des trames vertes en poursuivant le programme de plantation engagé à l'échelle de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire et en

accompagnant cette collectivité sur la mise en application de son PLUIH. Développer ce type de programme sur d'autres territoires.

- Poursuivre nos démarches d'atlas de la biodiversité (Communes du Val de l'Indre, etc.).
- Poursuivre nos actions d'inventaire et de préservation d'espèces (Tulipe des Vignes, Lézard des souches, inventaire sur les ENS du département, flore messicole, flore tardive, flore patrimoniale, etc.).
- Poursuivre notre travail avec la profession viticole pour plus de biodiversité dans les vignes.
- Poursuivre notre travail sur la réserve naturelle régionale du marais de Taligny.
- Continuer l'accompagnement d'ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).
- Poursuivre les actions de restauration et de gestion de milieux naturels menés par la Régie rurale en particulier sur la restauration du réseau de pelouses sèches de la vallée de la Vienne, sur les puys du Chinonais et les pelouses de Bertignolles...

Poursuivre nos actions de sensibilisation à l'environnement

A destination du jeune public

- Développer le travail auprès des enfants en situation de loisirs (mise en place d'un club nature, structuration d'un partenariat avec les centres de loisirs de la communauté de communes...).
- Déployer les projets inscrits dans la durée avec les élèves (accompagnement à l'école du dehors, projets sur-mesure...).
- Inscire davantage de projets scolaires dans des projets de territoire (ABC, végétalisation d'espaces, Chinonais en transition...).
- Accompagner les adultes qui interviennent auprès des enfants sur les questions environnementales et du lien avec le reste du vivant (végétalisation des cours d'école mais aussi d'espaces d'accueil de la petite enfance, formation à destination des professionnel-les).

Auprès de publics larges

- Poursuivre le travail de sensibilisation aux différents enjeux auprès du grand public.
- Développer des actions autour de la parentalité.
- Former les professionnels et les bénévoles.

Sur le thème de la biodiversité

- Développer l'accompagnement à la végétalisation des cours d'écoles.
- Poursuivre nos actions de sensibilisation des habitants du Chinonais aux enjeux de la préservation de la biodiversité et à la transition (sorties nature, participation à des événements...).
- Porter à connaissance de la population (édition d'un bulletin annuel Naturaliste).

Offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'investir dans des actions en faveur de l'environnement

- Poursuivre l'animation du rucher associatif et du réseau de bénévoles naturalistes.
- Organiser de nouveaux chantiers bénévoles.
- Animer des programmes de sciences participatives.

Stabiliser le territoire et l'aire d'influence du CPIE

- Poursuivre la mise en œuvre d'actions à l'échelle du département en étant soucieux de notre bilan carbone.
- Développer des partenariats sur de nouveaux territoires : Touraine Nord-ouest, Lochois, Val de l'Indre, Saumurois...

Maintenir et développer la vie associative

- Développer le nombre d'adhérents et de bénévoles.
- Mieux articuler le travail entre équipe salariée, bénévoles et administrateurs, prévoir des temps de rencontre.
- Remobiliser les instances de gouvernance et notamment le CA.
- Renouvellement et mise en œuvre d'un nouveau projet associatif et stratégique.



Vie de l'Association

Etre adhérent du CPIE

Vie statutaire

VIE STATUTAIRE

Les instances statutaires de l'association

Le conseil d'administration du CPIE, composé de 21 personnes, valide les grandes orientations de l'association. Le bureau, composé de 9 membres assure la gestion courante, notamment sur les questions en lien avec les ressources humaines et les finances.

Quatre réunions de bureau et trois réunions de conseil d'administration se sont tenues en 2024. L'assemblée générale de clôture de l'année 2023 s'est déroulée le 16 mai 2024 à la salle des fêtes de Huismes

Le Bureau

Présidente : Valérie BOUCHAUD VIOLLEAU
Vice-président : Jean-Serge HURTEVENT
Trésorière : Céline STRAUB
Secrétaire : Laurent BOUCHET
Membre : Michel BACCHI
Membre : Pierrick LECOROLLER
Membre : Sofiane BELHANAFI
Membre : Iona GUEST
Membre : Daniel BLONDEL

Composition du Conseil d'Administration en 2024

Collège des élus membres de droit (CCCVL)

Monsieur DEGUINGAND Thierry, maire de Seully
Madame BERGER Hélène, conseillère municipale de Chinon
Monsieur GUILBAULT Didier, maire de Saint Benoît la Forêt
Monsieur TULASNE Paul, conseiller communautaire CCCVL

Madame Valérie GERVES, Conseil départemental d'Indre et Loire

Collège des membres élus

Madame ARCHAIMBAULT Isabelle
Monsieur BACCHI Michel
Madame BAUDIN Françoise
Monsieur BELHANAFI Sofiane
Monsieur BLONDEL Daniel
Madame BOUCHAUD-VIOLLEAU Valérie
Monsieur BOUCHET Laurent
Monsieur BOULAY Eric
Madame COUEDY-GRUET Lise
Madame GUEST Iona
Monsieur HENNEBEL Franck
Monsieur HURTEVENT Jean-Serge
Monsieur LE COROLLER Pierrick
Madame PLOQUIN DESROCHE Sandrine
Madame STRAUB Céline
Monsieur COROLLER Clément (représentant du personnel)



NOS MOYENS

L'équipe salariée du CPIE

Nos principaux partenaires

Le CPIE dans son réseau

Notre budget

L'EQUIPE SALARIEE

L'Equipe du CPIE est organisée en deux gros pôles, un pôle médiation sensibilisation, (ensemble des activités face public, scolaire et grand public), et un pôle environnement et développement durable (études, accompagnement des collectivités et chantiers de restauration des milieux), coordonné par Clément COROLLER.

Au 24 avril 2025, l'équipe se compose de :

✓ 18 personnes (14 CDI et 4 CDD)

POLE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Clément COROLLER (Coordination)

Etude, accompagnement des collectivités

Mathis PRIOUL (Biodiversité)

Fanny PEDURTHE (Transition écologique, eau)

Imane LAHLOU (Biodiversité)

Régie rurale

Philippe BILLARD, (Coordinateur)

Armand MEIGNENT (agent de l'environnement)

Cyrille BELERY (agent de l'environnement)

Emilien FAUBET PEAN (agent de l'environnement)

POLE MEDIATION SENSIBILISATION

Léa MINIER (Educatrice à l'environnement)

Blandine KESTEMAN (Educatrice à l'environnement)

Laurane GRILLON (Educatrice à l'environnement)

Agatha WAJRAK (chargée de mission transition écologique)

Amélie PLANCHETTE (Educatrice à l'environnement)

Charlotte BLOUIN (Animatrice nature)

POLE ADMINISTRATIF

Vincent LECUREUIL (Directeur)

Magali GUILLOT (Comptable)

Marie-Noëlle BOULANGER (Accueil, secrétariat)

Christelle BLAIS (Entretien des locaux)

Nos principaux partenaires

Services de l'état

Inspection académique
DREAL Centre Val de Loire
Agence Régionale de la Santé
Direction Départementale de l'agriculture et des Territoires
Universités d'Angers et de Tours

Etablissements publics

Agence de l'Eau Loire Bretagne
ADEME (Agence de la transition écologique)

Collectivités

Région Centre Val de Loire
Conseil Départemental d'Indre et Loire
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire
Communauté de communes Touraine Val de Vienne
Communauté de communes Touraine Val de Loire
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre
Communes du pays chinonais
PNR Loire-Anjou-Touraine
Pays du Chinonais
Pays du Val d'Amboise
SMICTOM du Chinonais
Syndicat de rivière Val de Vienne
Syndicat du Négron et du St Mexme
Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
Etablissement public territorial du bassin de la Vienne
Musée du Véron

Associations

URCPIE Centre Val de Loire et UNCPIE
Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre Val de Loire (CEN)
Associations locales (Jardiniers des Hucherolles, Cinéma le Rabelais, Entraide et solidarité, CLAAC...)
Associations Départementales (CAUDALIS, SEPANT, LPO...)

Partenaires privés

EDF CNPE de Chinon

Les instances dans lesquelles le CPIE agit

Le CPIE est agréé « association de protection de l'environnement ». Cet agrément lui permet de siéger dans un certain nombre d'instances officielles.

Le CPIE est membre :

- De la Commission Départementale de la Nature des Sites et des paysages (CDNPS).
- De la Commission Départementale d'Aménagement foncier.
- Du Conseil de développement du pays du Chinonais.
- Du Conseil de développement du pays Loire Touraine.
- Du comité de programmation Leader du pays du Chinonais.
- Des comités de pilotage et des comités techniques des Contrats Territoriaux et Milieux Aquatiques du SAVI, du SME, du SBNM et du SMBAA.
- Du bureau de la CLE du SAGE Authion.
- De la CLE du SAGE Vienne Tourangelle.

Le CPIE participe :

Aux comités de pilotage de la Réserve naturelle de Taligny.
Aux commissions thématiques du PNR Loire-Anjou-Touraine.

LE CPIE DANS SON RESEAU

L'Union Nationale des CPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, regroupe les quelques 80 associations labellisées CPIE. Les missions de l'équipe de permanents de l'Union nationale sont multiples : animation de la vie du réseau, négociation de partenariats au niveau national, impulsion d'actions...

Le CPIE Touraine Val de Loire, labellisé depuis 1979 participe activement à la vie de son réseau :

- Il siège à la commission nationale des labels
- Il siège au Conseil d'administration et au bureau de l'Union Nationale
- Il participe à diverses commissions et groupes de travail
- Il fait participer ses salariés aux formations organisées par l'union nationale
- Il participe à l'assemblée générale des CPIE

L'Union Régionale des CPIE Centre Val de Loire

En 2010, le CPIE Brenne Berry et le CPIE Touraine Val de Loire se sont regroupés pour former l'Union régionale Centre Val de Loire. L'URCPIE coordonne des actions d'envergure régionale, représente les CPIE à l'échelon régional et anime des moments d'échange, de réflexion et de co-construction entre les deux CPIE.

Depuis mai 2012, une chargée de mission assure la coordination du réseau régional. C'est aujourd'hui Mellie GRATEAU, arrivée en début d'année 2016 qui occupe ce poste. L'URCPIE Centre est installée depuis le début de l'année 2016 dans nos locaux à l'abbaye de Seuilly, puis à Avoine.

La présidence et la gestion comptable de l'Union Régionale sont actuellement assurées par notre CPIE, la présidente est Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU.





TOURNAINE - VAL DE LOIRE



**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Touraine-Val de Loire**

9 rue Gutenberg – 37420 AVOINE
02 47 95 93 15 – info@cpievaldeloire.org

www.cpievaldeloire.org

